

MISE AU POINT DE LA FARA CONCERNANT LA REFORME DES RETRAITES.

Monsieur Jean-Paul Delevoye, Haut Commissaire à la réforme des retraites auprès de Mme Agnès Buzin, Ministre des Solidarités et de la Santé, chargé de cet immense chantier, a lancé récemment les travaux en vue de proposer un texte de loi pour l'été 2019.

Emmanuel Macron a promis de mettre en place « Un système universel de retraite où un euro cotisé donne les mêmes droits, quelque soit le statut de celui qui a cotisé »
L'objectif est de passer de 42 régimes de retraite actuels, à un régime simplifié, unique, collectif et solidaire, mais qui resterait fondé sur la répartition.

Cette Retraite Universelle pose de très gros problèmes car elle implique de se projeter dans l'avenir à moyen, long et très long terme.

En ce qui concerne l'ensemble des retraités :

À l'heure actuelle, nul ne sait si cette réforme se limitera aux régimes de base ou si elle concernera aussi les régimes complémentaires.

Que deviendront les majorations familiales ? Ainsi que l'attribution de trimestres pour maternité ?

Les pensions de réversion seront-elles concernées ? Des craintes légitimes s'expriment concernant leur maintien et/ou leur mode de calcul.

L'âge de départ sera-t-il modifié ?

Qu'en sera-t-il des retraites des Régimes Spéciaux ? de leur mode de calcul et de leur âge de départ plus favorables ?

Concernant plus spécifiquement la retraite des médecins de nombreuses incertitudes demeurent.

Que va devenir la CARMF ? Son autonomie sera-t-elle préservée ? Les importantes réserves financières (6 milliards d'euro) constituées pour faire face au « creux démographique » seront-elles préservées ou versées dans un « pot commun »

Comment seront calculées les retraites des médecins à activité mixte ? Y aura-t-il un plafond ?

Comme on le voit, au stade actuel, ce projet pose beaucoup de questions mais n'apporte que peu de réponses et nous laisse dans l'incertitude.

La FARA restera vigilante et collaborera avec tous les organismes concernés de façon à ce que cette réforme ne lèse pas les médecins retraités et cotisants.

Nous œuvrerons pour que la CARMF perdure et puisse maintenir un espace de liberté pour conserver une vraie autonomie de gestion financière mais aussi de prévoyance et d'action sociale. Cela en totale convergence avec les positions récemment exprimées par son Président le docteur Lardenois.

A cet effet, la FARA vient d'adresser un courrier à Mr Jean-Paul Delevoye pour lui demander de participer à la réflexion sur l'élaboration de la cette réforme des retraites et prendre part aux ateliers de réflexion organisés sur ce thème.

Les vices présidents et le président de la FARA

Juin 2018

DR HUBERT AOUIZERATE
PRÉSIDENT FARA